

LES TUTEURS D'ÉTUDIANTS STAGIAIRES

[Stage en responsabilité et Stage en Pratique Accompagnée de Longue durée SPALONG]

Dans le cadre de la réforme du Master, le stage en Pratique Accompagnée de Longue Durée fait partie intégrante du cursus de formation initiale. L'exercice en établissement constitue à ce titre un élément du parcours de formation de l'étudiant qui permet une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation, et participe activement à sa formation en master.

RÔLE DU TUTEUR

(ABSENT DE LA CLASSE EN STAGE EN RESPONSABILITÉ ET PRÉSENT DE LA CLASSE EN STAGE EN PRATIQUE ACCOMPAGNÉE DE LONGUE DURÉE)

- Aide à la conception, à la préparation des activités, à la construction de séquences et de séances
- Aide à la prise en main de la classe
- Visites, entretien, échanges mails, travail à partir de production des élèves, travail à partir des séquences réalisées ou à réaliser
- Aide à l'analyse réflexive sur sa pratique et élaboration de points d'amélioration possibles
- Rédaction de rapports de stage qui participent à la validation de crédits (ECTS) pour le Master

DURÉE

12 semaines réparties sur les 2 ans pour l'étudiant

(pour le tuteur : 4 semaines massées au mois de mars en M1 et 8 semaines réparties en M2).

RÉMUNÉRATION

800€ par stagiaire en responsabilité

(indemnité versée après service fait)

300€ SPA Long

(indemnité versée à l'issue du stage)

Formation prévue à l'ISFEC ✓

